

## INTERVENTION DE MARIE GUEYE CONSEILLERE GENERALE DU FINISTERE

### Séance plénière du Conseil général du Finistère de janvier 2015 Rapport « Favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie » (seul le prononcé fait foi)

---

Monsieur le Président, cher-es collègues,

Cette année encore le Conseil général du Finistère sera présent aux côtés de ceux qui en ont besoin, face à la crise économique toujours présente, et toujours aussi violente avec les plus fragiles.

Comme nous le savons, notre département a été relativement épargné jusqu'à maintenant : le taux de chômage y reste inférieur à la moyenne nationale. Pour autant, nous devons faire face à une forte augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA : plus 8% ces 2 dernières années dans le Finistère, et même plus 16% en 5 ans.

Notre responsabilité est d'accompagner les personnes en difficultés.

Notre mission est d'agir pour prévenir l'exclusion et pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Notre défi est de répondre au quotidien aux principes de solidarité pour préserver la cohésion sociale.

Je donnerai quelques exemples des précédentes réalisations et des actions proposées pour 2015 dont l'ensemble des données et chiffres sont indiqués dans le présent rapport.

**Notre priorité pour 2015 sera tout d'abord de continuer à proposer un parcours adapté et individualisé d'insertion.** Car autour du RSA, le Département a construit une véritable politique d'insertion qui va de l'accès au droit aux actions de retour vers l'emploi.

Par conséquent, en 2015, nous consoliderons nos actions d'insertion et nous assumerons la nouvelle progression du montant prévisionnel de l'allocation du RSA.

Lors de notre séance plénière d'octobre dernier, nous avons déjà intégré une augmentation du nombre d'allocataires avec la DM2.

Cette année d'ailleurs, nous allons réaliser une **étude prospective conjointe sur l'évolution du RSA** ainsi que sur l'évolution de l'allocation personnalisée d'autonomie afin de disposer de davantage d'éléments statistiques et comparatifs. Dans le même sens, la **nouvelle organisation du dispositif d'orientation et de suivi des parcours des bénéficiaires du RSA** sera évaluée afin de proposer une organisation adaptée aux besoins.

De plus, suite à la fin de notre convention permettant la mise à disposition des conseillers emplois, nous proposons de construire **un nouveau partenariat s'appuyant sur le protocole ADF (association des départements de France) – Pôle emploi pour une approche global**. Ce protocole, qui ne résulte pas d'une obligation légale ou réglementaire, a été signé en avril dernier et invite les Conseils généraux et les directions départementales de Pôle emploi à travailler en complémentarité autour de plusieurs axes. Des échanges ont déjà été noués en Finistère et il est proposé d'approuver le principe d'une telle coopération. Une convention sera présentée lors de la Commission permanente de février. L'objectif est d'offrir collectivement un accès simple et rapide au droit, une bonne information, une orientation rapide et un accompagnement adapté.

Par ailleurs, dans le cadre de notre action en faveur du retour vers l'emploi, le Conseil général s'est engagé depuis 2011 dans le **cofinancement des contrats aidés**. Je vous rappelle qu'au second semestre 2014, nous avons validé le co-financement de 130 CCDI, 50 CIE et 700 CAE.

Pour 2015, notre priorité est donnée au financement des CDDI pour les places agréées en chantier d'insertion. Les objectifs de recrutement de bénéficiaires du RSA seront fixés avec chaque structure. La convention avec l'Etat sur le nombre de contrats et la convention avec l'agence de service et de paiement seront présentées à une prochaine Commission permanente.

En 2015, nous sommes également amenés à **faire évoluer nos actions d'accompagnement ainsi que les financements des associations de chantiers d'insertion**. Pour ces dernières, une étude est d'ailleurs en cours, réalisée par un prestataire extérieur, et permettra de mieux cibler nos financements.

**Notre deuxième objectif est de développer une offre d'insertion mobilisant les acteurs économiques.**

L'offre d'insertion développée par le Conseil général s'appuie sur des dispositifs d'insertion proposés par des **associations d'insertion**. Nous avons également développé des **actions en direction des entreprises** en les mobilisant sur leur responsabilité sociale afin qu'elles recrutent des bénéficiaires du RSA.

En 2015, nous poursuivons ces dispositifs et actions. De plus, nous développerons encore davantage la mobilisation des **clauses d'insertion** dans le cadre de la politique d'investissement du Conseil général.

**Notre troisième objectif est de mobiliser une offre d'insertion sociale.**

En amont de l'insertion par l'action économique et de l'accès à l'emploi, nous soutenons des actions favorisant l'insertion sociale des personnes en risque d'exclusion.

Pour 2015, nous voulons reconduire le financement des ateliers de remobilisation et des ateliers d'insertion. Les actions ponctuelles seront également instruites en fonction du budget.

De plus, en 2015, nous allons engager avec l'ARS (agence régionale de santé) une étude spécifique sur la santé des bénéficiaires du RSA. En effet, la **problématique santé** a été repérée comme un frein important à l'insertion, notamment lors de l'élaboration du Pacte départemental d'insertion. Nous souhaitons donc avoir davantage de données sur ce sujet afin d'adapter au mieux notre action avec nos partenaires.

Toujours en 2015, les crédits pour financer les dispositifs de cet objectif intermédiaire s'élèvent à 102 368 500€ dont 88 014 800€ pour l'allocation RSA.

Je souligne pour finir que nous ferons évoluer cette année le PTI ( pacte territorial d'insertion ) pour mieux l'adapter aux dernières évolutions, notamment avec la réforme de l'IAE (l'insertion par l'activité économique ) et les nouvelles modalités d'intervention du FSE que je vous ai présenté lors de la séance plénière du mois de décembre .Mais aussi pour faire de **l'innovation sociale** un levier supplémentaire qui permettra d'adapter les politiques du Département au plus près des réalités socio-économiques.

**En conclusion, je vous propose donc de délibérer sur les plans d'actions pour 2015 présentée dans ce rapport.**